



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2019 de l'UDI

Date, lieu : 16 mai 2019 à 19h00 à la salle Les Pléiades

Excusé(e)s : Michèle Petetin, François Mermoud, Corinne Andreutti, Marie-Claude Liechti, Jean-Luc Morier, Pascal Viénet, Yves Berthoud

1. Bienvenue

Notre président, Pierre Zapf ouvre l'assemblée générale ordinaire de l'Union des Indépendants de St-Légier-La Chiésaz à 19h00 et souhaite la bienvenue aux 16 membres présents.

La majorité est de 8 ; le cas échéant c'est la voix du président qui tranche.

1.1 Procès-verbal de l'assemblée générale 2018

Comme décidé il y a une année, le PV provisoire a été adopté par le comité et publié ensuite sur notre site internet. La lecture de ce dernier n'est pas demandée. Le procès-verbal de l'assemblée générale 2018 est approuvé sans modification à l'unanimité des membres présents et Monica Simonet est remerciée pour son travail.

2. Bilan 2018

2.1 Rapport du président

Pierre Zapf :

Samedi 4 mai, notre groupement a réussi une belle opération de visibilité auprès de la population de notre commune. Depuis notre dernière assemblée générale, votre comité a cherché un moyen de susciter l'intérêt de nos concitoyens sur un sujet qui soit rassembleur et ouvert à toutes et à tous. Par cette action, nous avons enregistré un franc succès, plus de 120 personnes ont participé à cette matinée intitulée « découverte pédestre et culturelle de notre village... au fil de l'eau à travers l'histoire ».

Ceci démontre bien que nous pouvons attirer des habitants en les invitant à participer à ce genre de manifestations plus centrées sur des aspects historiques et culturels.

Les sujets ne manquent certainement pas, nous allons encore profiter des ressources que possède M. Gianni Ghiringhelli pour renouveler une, voire plusieurs manifestations de ce genre. Espérons que tout ceci aura un certain impact sur les prochaines élections communales.

Mais nous n'en sommes pas encore là. Cependant, notre réflexion nous pousse à chercher les meilleures solutions possibles pour trouver un ou une candidate à placer aux côtés de notre représentant à la municipalité Dominique Epp.

Un autre sujet nous préoccupe ; si le projet de fusion avec la commune de Blonay se concrétise, les prochaines élections de 2021 se dérouleraient en automne plutôt qu'au printemps. Il s'agirait alors de voir avec nos homologues de la commune voisine quelles stratégies mettre en place. Nous avons déjà établi un premier contact qui s'est avéré encore prématuré.

Grâce à Joëlle Mansourian notre site internet est maintenant à jour, ce qui nous permet d'offrir une bonne information sur l'évolution de notre mouvement et de rester centré sur la vie politique et sociale de notre commune.

Nos séances de comité se déroulent dans une bonne ambiance, nous nous réunissons à tour de rôle chez l'un ou chez l'autre environ une fois par mois. Les échanges sont soutenus, nous tentons de partager nos impressions, interrogations envers l'exécutif de notre commune ainsi que de faire remonter les questionnements que chacun se pose tout en gardant l'esprit d'indépendance qui nous caractérise principalement.

Enfin, je tiens à remercier tout le comité pour son travail et son intérêt envers la politique de notre commune. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec chacun et chacune et je souhaite que le groupement de l'Union des Indépendants poursuive son développement pour le bien de notre village.

2.2 L'activité au Conseil communal

Céline Morier :

Depuis notre dernière assemblée le 22 juin 2018 il y a eu la séance du 25 juin à laquelle je n'ai pas assisté mais qui a vu l'élection de M. Jacques Reymond à la présidence du conseil et de notre membre UDI M. Jean-Luc Burgy à la 1ère vice-présidence.

Mme Simonet a déposé une interpellation intitulée : « Pour la définition du rôle des conseillers communaux dans les commissions permanentes ».

S'en est suivi une grande pause estivale car la séance du mois de septembre a été annulée.

La reprise s'est faite en octobre avec notre nouveau président, séance à laquelle je n'ai pas assisté mais qui a vu le dépôt d'un projet de décision de M Pascal Viénet intitulé : « Projet de décision du conseil pour une pérennisation du REBSL », puis le dépôt d'un postulat de Mme Anne Morier dont le titre est : « Proches aidants ce n'est pas si évident »

La Municipalité a aussi répondu à l'interpellation de Mme Simonet ainsi qu'à la motion du groupe UDI sur le turbinage.

La séance de novembre a été consacrée au budget avec pour moi la première séance avec notre nouveau président et son bras droit M. Burgy.

Cette séance a vu le dépôt d'un postulat par Mesdames Andreutti Monica Simonet et Monsieur Jean-Luc Burgy « En faveur de la gratuité du train pour personnes et vélos entre les arrêts du Château d'Hauteville et St-Légier gare créant un axe vertical de mobilité douce sécurisée. Ce postulat donnait suite à celui de 2015 pour la création d'un axe vertical de mobilité douce, dont les réponses de la Municipalité et de l'OFROU n'avaient pas satisfait les attentes des postulantes.

Début décembre séance express de 37 minutes suivie d'un délicieux repas au Modern Times.

Reprise sur les chapeaux de roue en février avec le Préavis 13/2018 relatif au PPA « En Porteau », le règlement et ses annexes. Débat animé, gestion de la séance difficile pour notre président et beaucoup de sollicitations pour notre Municipal M. Epp. Une séance n'a pas suffi pour traiter l'ensemble de l'ordre du jour et pour la première fois depuis de nombreuses années, une séance de relevée a eu lieu le mardi 19 février, mais qui a toute de même duré jusqu'à 23h05.

Lors de la séance de mars un préavis a à nouveau fait couler beaucoup d'encre et ceci dans les 2 communes j'en suis témoin, le Préavis no 03/2019 concernant le domaine skiable de la Châ. Notre Municipal M. Epp a encore une fois été mis à contribution.

Pierre Zapf remercie Céline Morier pour son résumé.

2.3 Mot du Municipal

Dominique Epp :

Monsieur le Président, chers membres, sympathisants, amis et invités,

Nous avons passé le cap de la moitié de la législature et, bien qu'il s'agisse de ma 3^{ème}, il reste encore bien des chantiers en cours. L'aménagement du territoire qui constitue le volet principal de mon dicastère est toujours aussi passionnant que chronophage. Il a la caractéristique fâcheuse que les choses n'avancent que trop doucement, de quoi faire perdre des illusions, par définitions fausses, à bon nombre de conseillers communaux et m'amène moi-même parfois à la limite de ma patience.

Parmi les dossiers évoqués lors de notre AG 2018 n'ont ainsi pas pu être bouclés ceux de

- la zone réservée qui prévoit le dézonage de 8.5 ha hors périmètre-centre et la réaffectation de 17 ha en périmètre-centre*
- la densification de la ZI de Rio Gredon et la planification du Plateau de La Veyre pour laquelle l'habitat est d'ores et déjà exclu, 2 projets pourtant essentiels au maintien et au développement de nombreux emplois dans la Riviera et qui se trouvent bloqués par les tergiversations d'instances cantonales difficiles à mettre d'accord entre elles*
- la construction de logements à loyers modérés à proximité immédiate de la Grande Salle ainsi que d'une COOP pour un nouveau centre du village, projets actuellement en procédures.*

Mais fort heureusement, d'autres projets ont été avalisés par le Conseil communal :

- le PA En Porteau qui a suscité de longs débats, tantôt fort intéressants, tantôt languissants mais qui a finalement été adopté en février après une séance de 6 heures qui, et c'est une première, a fait l'objet d'une séance de relevé le lendemain soir. Le référendum spontané, combattu bec et ongles par votre serviteur, a fort heureusement été rejeté, ce qui n'exclut pas la lancée d'un référendum une fois le PA approuvé par le Canton. Le peuple risque ainsi de devoir se prononcer en ultime recours avec à la clé une campagne qui sera inévitablement émotionnelle et dans laquelle tant le PLR que l'UDI devront s'engager avec des arguments factuels. Nous en reparlerons très certainement*
- Grandchamp est bien avancé et accueillera comme prévu env. 150 nouveaux habitants d'ici la fin de cette année, 180 autres habitants l'an prochain.*
- La modernisation de la Gare de St-Légier a été réalisée et les travaux seront terminés d'ici fin juin pour permettre l'entrée en vigueur dès le 1^{er} juillet de l'horaire cadencé à 15' aux heures de pointe (de 6h à 9h et de 16h à 19h), ainsi que la prolongation de la cadence 30' en soirée jusqu'à 22h30. Seule ombre au tableau dont la municipalité n'a été informée que la semaine passée : la halte de Clies devra être fermée pour des raisons de sécurité et les habitants du quartier n'auront plus de halte à proximité jusqu'à la construction de la nouvelle halte de Vevey-Vignerons qui est également bloquée par la recourite particulièrement aigüe dans notre village qui... résiste.*
- La modernisation du Chemin des Boulingrins devrait également être terminée d'ici fin juin et offrir un nouveau cheminement de mobilité douce entre le bas et le haut du village par des nouveaux trottoirs, des bandes cyclables et un éclairage qui ne sera probablement pas au goût de tous, normes de sécurité obligent - à voir.*
- La ligne 215 semble rentrée dans les mœurs avec beaucoup d'échos favorables. Malheureusement, la mauvaise gestion de l'entreprise par un team de direction dépassé a fait que le CA des VMCV a refusé en septembre 2017 le projet de budget 2018 en totale contradiction avec les projections faites 2 mois plus tôt pour l'année en cours. Dotés d'une Direction renouvelée et « en rodage », les VMCV se retrouvent dans une phase d'autant plus difficile que les dispositions légales ne cessent de s'alourdir et requièrent plus de ressources et de personnel pour le même travail qu'avant. Le résultat est l'augmentation des déficits à financer par les communes et la révolte compréhensible de certains conseillers communaux devant des faits accomplis.*
- Les CC de Blonay et St-Légier ont avalisé le crédit de construction nécessaire au remplacement du TK de La Châ. Après le retrait des 2 seules oppositions, ce projet a pourtant rencontré un obstacle inattendu dont les CC seront informés en primeur lors de leur prochaine séance*

- *L'étude d'opportunité de rapprochement ou de fusion avec la commune de Blonay a abouti à un préavis qui proposera aux 2 CC de mandater leurs exécutifs à établir une convention de fusion avec au bout du processus et sous réserve de l'acceptation par les deux législatifs une votation populaire le 17 mai 2020, soit demain dans un an exactement. Bien que personnellement je soutienne cette démarche, je regrette l'absence d'un projet phare qui permette de fédérer les habitants de nos deux communautés autour de cette fusion*
- *Le réaménagement de la Traversée du Village, devisé à quelques 7 Mio, a pu être présenté à la population lors de plusieurs séances interactives très appréciées de la grande majorité des participants et sera mis à l'enquête publique en automne. Sa réalisation s'effectuera en plusieurs étapes et années, en fonction des ressources financières disponibles*
- *La prospection et l'exploitation de nouvelles sources d'eau potable sont en standby en raison de la procédure en cours dans le litige avec l'entreprise française mandatée*
- *La municipalité a également donné son accord à un soutien communal renforcé de plusieurs de nos sociétés locales par des aides financières. Elles se concrétiseront par plusieurs préavis au CC d'ici la fin de l'année*
- *Pour terminer, la commune a pu mettre fin à un litige avec l'Ecole du Haut-Lac au sujet la présence de terres polluées, mais non contaminées faisant l'objet d'un DDP. Bien que la situation fût connue au moment de la conclusion du DDP, l'Ecole réclamait à la commune des dommages à hauteur de CHF 2 Mio. La procédure qui aura duré 5 ans a débouché sur un accord dans lequel la commune a accepté de verser CHF 250'000.-, frais de justice compris, et dont 90% ont été pris en charge par l'assureur RC. Je suis ainsi particulièrement fier d'avoir été le principal acteur et artisan de ce marchandage à haut risque au suspense digne d'une partie de poker alors que, je vous rassure, je ne suis pas joueur.*

Bref, le travail qui ne manque pas à l'exécutif dans des matières qui ont tendance à se complexifier et qui débouche bien souvent sur des préavis lourds et peu digestes. Ce qualificatif s'applique plus particulièrement aux dossiers de mon dicastère et je profite de cette occasion pour remercier tous les conseillères et conseillers qui s'y intéressent.

Je vous remercie toutes et tous très chaleureusement de votre engagement dans l'UDI et pour les intérêts de notre village et me réjouis de passer cette sympathique soirée en votre charmante compagnie - Merci de votre attention

Pierre Zapf remercie Dominique Epp pour son rapport. Il a pu prendre la mesure de la complexité du travail de notre Municipal et souligne que Dominique Epp est toujours ouvert au dialogue.

3. Comptes

3.1 Rapport du caissier

En l'absence de Michèle Petetin, Olivier Toletti nous lit le rapport du caissier :

Mesdames, Messieurs,

En qualité de trésorier du groupement Union des Indépendants, j'ai l'avantage de vous présenter les comptes de l'exercice 2018.

Comme pour les exercices précédents, les liquidités sont traitées uniquement avec le compte yellow Net de Postfinance. Le bouclage annuel a été arrêté le 31 décembre 2018.

Pour cet exercice, les encaissements se sont élevés à Fr. 3'250.-, somme due aux cotisations et aux dons. Nous remercions chaleureusement les cotisants et généreux donateurs.

Le montant total des factures a été de Fr. 250.35, ce qui nous donne un résultat positif de Fr. 2'999.50. Notons que les frais postaux s'élèvent à Fr. 125.35, car un rattrapage de Fr. 60.- de l'année 2017 a été facturé sur 2018. Un petit nombre (les supers vétérans) paient encore au guichet postal, mais peut-on leur en vouloir... ils maintiennent la poste au village.

L'avoir au 31 décembre 2018 est de Fr. 8'659.45

3.2 Rapport des vérificateurs des comptes

En date du 4 février 2019, Béatrice Metthez et Mitchell Heynick ont vérifié les comptes. Ils ont constaté l'exactitude des écritures. Toutes les pièces justificatives ont été produites.

Les vérificateurs nous invitent à donner décharge à la trésorière, Michèle Petetin, qu'ils remercient pour son travail.

3.3 Approbation des comptes et décharge au comité pour sa gestion

Les comptes 2018 ainsi que la gestion du comité sont approuvés par l'assemblée par acclamation.

3.4 Cotisations 2018

Notre président propose de maintenir les cotisations 2019 au niveau actuel, à savoir : CHF 50.- pour les membres sympathisants, CHF 100.- pour les Conseillers communaux et CHF 200.- pour les Municipaux. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

4. Nos projets

4.1 Découverte de notre village

Philippe Rickenbacher nous informe sur le projet « Découverte pédestre et culturelle de notre village ». L'idée de mettre ce genre d'événement sur pied avait germé au sein du comité. Assez vite Gianni Ghiringhelli et Joël Fuchs ont été approchés pour une collaboration et le thème « ...au fil de l'eau, à travers l'histoire » a été retenu.

Philippe Rickenbacher remercie Monica Simonet qui s'est investie pour mettre ce projet sur les rails. Il remercie Joëlle Mansourian pour la création du Flyer et tout le travail lié à la communication en préparation de l'événement qui a eu lieu le 4 mai 2019.

Ce fut un franc succès. Le comité s'attendait à une participation d'environ 30 personnes, mais 121 ont participé et ont été ravies de notre initiative. Un bilan sera établi avec Gianni Ghiringhelli et Joël Fuchs dans les prochains jours, mais il est d'ores et déjà certain que d'autres événements de cette nature seront organisés.

98 des 121 participants se sont inscrits pour l'événement du 4 mai et nous ont indiqué leurs adresses e-mail. Ces personnes seront remerciées pour leur intérêt et informées que les photos de la visite peuvent être consultées sur notre site internet.

Il faudra trouver un moyen de diffuser un retour d'expérience sur cette journée, mais dans le CommuneInfo aucune publicité politique n'est admise.

4.2 Proches aidants

Le Postulat "Proche aidant ce n'est pas si évident" qu'Anne Morier a déposé lors de la séance du Conseil du 29 octobre 2018 a généré des conséquences positives. La Municipalité entreprendra les démarches nécessaires pour rappeler l'existence de l'association de proches aidants par le biais de notre publication intercommunale. D'autre part, Anne Morier a contacté ladite association du canton de Vaud à Lausanne. Elle a pu obtenir que deux conférences, une durant la journée, une le soir, auxquelles la directrice de l'Espace Proches à Lausanne participera soient organisées dans notre commune en septembre 2019.

5. Renouvellement du comité et des vérificateurs des comptes

5.1 Comité

Pierre Zapf, ayant déménagé à Chardonne fin mars 2019, doit quitter notre mouvement politique et en conséquence aussi son mandat de président.

Monica Simonet qui a fait partie du comité depuis 2013, ne souhaite pas se représenter pour un troisième mandat.

Deux places vacantes sont donc à repouvoir.

Béatrice Metthez et François Mermod sont prêts à s'investir au sein du comité. Aucune autre candidature n'est présentée. Les deux candidats sont élus par acclamation.

Philippe Rickenbacher, vice-président, est prêt à assumer le rôle du président. Sa candidature est approuvée par acclamation.

Philippe Rickenbacher remercie Pierre Zapf pour son engagement à l'UDI, au sein du comité et en tant que président. Il remercie également Monica Simonet pour son investissement au comité ainsi que toute l'assemblée pour la confiance qu'elle lui témoigne. Il se réjouit de travailler dans une entité où chaque membre amène ses idées et ses compétences.

Philippe Rickenbacher nous rappelle les postes importants que nos membres occupent au sein de la commune : Marylène Bravand et Corinne Andreutti à la commission de gestion, Pascal Viénet à la commission des finances, Dominique Epp dans son rôle de Municipal.

Il compte sur chaque membre pour amener ses idées et il rappelle les échéances importantes qui sont : le rapprochement ou la fusion avec Blonay, les prochaines élections ou encore le choix du prochain président du Conseil.

5.2 Vérificateur des comptes

Le poste de vérificateur des comptes ne pouvant pas être occupé par un membre du comité, une personne doit être désigné pour remplacer Béatrice Metthez. Philippe Simonet, suppléant vérificateur des comptes en 2018, se déclare prêt à remplir le rôle de vérificateur. Mitchell Heynick est prêt à se représenter pour un nouveau mandat. Anne Morier se déclare prête à remplir le rôle de suppléante. Ces candidatures sont approuvées par acclamation.

6. Programme 2019

Les dates de nos séances de préparation ainsi que celles du Conseil sont fixées jusqu'à la fin de cette année. La suite sera communiquée dès que possible.

Philippe Rickenbacher entend poursuivre nos projets actuels. Il remercie d'avance tous ceux qui ont une proposition pour un nouveau projet et de le lui faire savoir.

7. Propositions individuelles et divers

7.1 Déploiement de La 5G

Monica Simonet :

Ces temps-ci, le déploiement de la 5G est débattu dans tous nos médias.

Nous avons appris que l'Office fédéral des télécommunications a vendu les concessions pour l'exploitation de cette technologie aux opérateurs Swisscom, Salt et Sunrise pour 380 mio de CHF sans attendre les résultats d'études en cours auprès de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) sur d'éventuels dangers de la 5G. Mis à part cette incohérence, cela m'étonnerait que les conclusions de ces experts tranchent clairement sur une nocivité ou non pour notre santé et la biodiversité.

Hier soir nous avons appris que les météorologues du monde entier sont inquiets car les fréquences de la 5G pourraient perturber leurs données nécessaires pour établir des prévisions. De telles perturbations pourraient par exemple les empêcher d'alerter la population en cas d'ouragans.

Mais chez nous, contrairement aux pays de l'Union Européenne, on veut aller de l'avant sans plus attendre. Dans le 19h30 du 6 mai nous avons été informés que 50 antennes équipées de la 5G sont déjà en fonction en Suisse Romande. Elles sont souvent bien cachées. Récemment j'ai appris qu'il y en a dans le clocher de l'église de la Chiésaz et dans la tour du Château de Blonay. Je ne sais pas si la 5G y est déjà installée.

Nos portables et nos WIFI, nous pouvons les arrêter pendant la nuit alors que les antennes pour la 5G nous arroseront sans interruption, qu'on le veuille ou non.

On nous fait voter sur les vaches à cornes et ici, aucun débat démocratique. On nous contraint d'accepter cette dictature d'experts, ce dirigisme économique !

Cette arrogance exaspère de plus en plus de gens, tous partis politiques confondus, d'autant plus que le sens et l'utilité de cette technologie est loin de nous sauter aux yeux. Dans la bande d'annonce de Sunrise, qui nous promet des connexions 10 fois plus rapides pour toute la population, Roger Federer pianote sur son portable en descendant un escalier....

La résistance contre cette technologie ne serait sûrement pas aussi grande si on y voyait un réel avantage.

Et quelle tranche de la population pourra se la payer ?

Nous ne pourrions nous connecter à la 5G avec aucun de nos portables actuels. Les prix des nouveaux appareils nécessaires pour la capter se situent entre CHF 1300.- et CHF 2500.-. Les abonnements, bien entendu, seront aussi plus chers. Les opérateurs devront évidemment se retourner vers leurs clients pour d'abord rentrer dans leurs frais puis faire leurs affaires.

Ne devrions-nous pas nous poser aussi des questions sur les conséquences de cette fuite en avant sur le bilan CO2 ? La connectivité est déjà actuellement un gouffre en énergie : 15% en Suisse alors que l'aviation, fortement remise en question ces derniers temps, est responsable de 10-12% « seulement » de la production de CO2.

Et puis, nous sommes de plus en plus vulnérables en nous basant sur ces technologies. Que faire si notre voisin prend la main de notre domotique, allume la lumière dans notre chambre à coucher pendant qu'il a positionné son drone juste devant la fenêtre ?

Plaisanterie mise à part, il y aura toujours des personnes qui trouvent un moyen de pirater ces systèmes et à en tirer un avantage.

Mais pour revenir à la problématique comme cité au début : L'écart entre les attentes de la population et les aspirations des grands décideurs se creuse de plus en plus.

Au niveau local nous n'aurons bientôt plus rien à dire.

Or, la devise de l'UDI est, je cite :

- **Nous nous engageons pour un développement harmonieux de St-Légier-La Chiésaz**
Nous cherchons à contribuer à la prospérité de notre village et de ses habitants par des démarches respectueuses de nos ressources et nous agissons sur le plan local en tenant compte de réalités régionales. L'intérêt de notre commune est au centre de nos préoccupations.
- **Nous souhaitons vous rencontrer, vous écouter, comprendre vos idées et les interpréter dans le but d'agir**
Toute suggestion susceptible d'améliorer le bien-être des habitants de notre commune est analysée. Toute initiative est écoutée, appréciée, développée et notre Union peut en devenir un moteur de proposition politique.

J'aimerais donc faire un appel à vous tous. Mettons-nous à l'œuvre !

Après discussion, il est décidé de reprendre ce sujet lors d'une prochaine séance de préparation. L'idée d'organiser une conférence-débat à l'attention de tous les habitants de notre commune est évoquée. Un tel projet pourrait sûrement aussi procurer de la visibilité à notre mouvement politique.

7.2 Changement de président

Jean-Luc Burgy suggère que le changement de la présidence à l'UDI soit annoncé lors de la prochaine séance du Conseil (Olivier Toletti s'en charge) et publié dans les meilleurs délais sur notre site internet, photo à l'appui.

La parole n'est plus demandée.

Pierre Zapf, remercie tous les membres pour leur présence ce soir et pour leur soutien durant tout son mandat. Il souhaite une longue vie à l'UDI !

La séance est levée à 20h05.

Un repas convivial est organisé dans la salle attenante, Les Mossettes.

St-Légier-La Chiésaz, 2019-06-06/ms

Le Président sortant



Pierre Zapf

La secrétaire



Monica Simonet